

Technicien de rivières

Cadre d'emploi des techniciens

Direction des cycles de l'eau

Contexte:

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) relève des EPCI à fiscalité propre. La communauté d'agglomération Territoires vendômois (CATV) est compétente en matière de GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018.

Afin de répondre aux enjeux de la Directive Cadre Européenne sur l'eau, les acteurs du bassin du Loir, en Loir et cher, se sont engagés dans un projet de contrat territorial afin de préserver et restaurer la qualité de l'eau et les milieux aquatiques. La CATV est chargée de la coordination du contrat territorial, des réalisations de travaux et prestations de services selon un programme fixé en commun avec les communautés de communes concernées : Perche et Haut Vendômois, Beauce Val de Loire, Collines du Perche, Terres du Val de Loire. L'année 2021 est une année de transition qui permettra l'évaluation globale du contrat qui s'est achevé au 31 décembre 2020.

L'équipe technique du service Gestion des milieux aquatiques de la Direction des cycles de l'eau est actuellement composée d'un ingénieur et de trois techniciens de rivières. En raison du départ de l'un de ses techniciens de rivières, le service recrute pour mener à bien ses missions.

Principales activités :

- élaborer les documents techniques, administratifs, financiers et réglementaires nécessaire à la réalisation des études et travaux ;
- préparer les documents de consultation des entreprises et l'ensemble de la chaîne marchés publics avec l'appui de la cellule « marchés publics » de l'agglomération ;
- assurer la mise en œuvre et le suivi de ces travaux ;
- participer à certains travaux (entretien et restauration des cours d'eau et des berges) ;
- réaliser des dossiers de subventions ;
- surveiller l'état des cours d'eau et des ouvrages ;
- lutter contre les espèces envahissantes ;
- assurer le bon fonctionnement du patrimoine (manœuvre de vannes, entretien et réparation des ouvrages) ;
- sensibiliser, informer et communiquer auprès de tous les usagers et acteurs de l'eau du bassin versant en participant notamment à la mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation ;
- assurer une veille technique et juridique.

Savoir et savoir-faire :

- connaissances du fonctionnement hydraulique et écologique des milieux aquatiques ;
- connaissances en hydromorphologie et en génie végétal ;
- connaissances du milieu rural et des pratiques agricoles ;
- connaissances de la réglementation des systèmes d'endiguement ;
- connaissances des acteurs de l'eau et de la réglementation liée à l'eau et l'environnement ;
- connaissances administratives (fonctionnement des collectivités, marchés publics, etc.) ;
- capacités de rédaction de documents techniques de gestion et administratifs (financements, législatifs, etc.) ainsi que des projets de décisions pour les instances de décision ;
- compétences techniques concernant la mise en place, la réalisation et le suivi de travaux ;
- capacité à fonctionner en mode projet ;
- maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, base de données, SIG).

.../...

Savoir être :

- sens du contact / capacité de médiation et de communication
- conduite de réunions
- travail en équipe
- esprit d'analyse et de synthèse
- autonomie, rigueur, organisation

Expérience dans une fonction similaire souhaitée

Permis B

Travail le week-end très occasionnellement

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Les candidatures (lettre, C.V. et le cas échéant dernière situation administrative) sont à adresser avant le **25 juin 2021** par courrier à:

Monsieur le Président
Territoires vendômois
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – B.P 20107
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : drh-recrutement@territoiresvendomois.fr

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44

Les candidat(e)s présélectionnées seront reçues en entretien le 7 juillet 2021.